

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1287

Artikel: Démographie : les étrangers sont l'avenir de la Suisse vieillissante
Autor: Pahud, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les étrangers sont l'avenir de la Suisse vieillissante

La démographie européenne se trouve à la fin d'un cycle d'accroissement. Depuis la révolution industrielle, la population européenne a triplé et celle de la Suisse a quadruplé. Mais nous sommes passés de taux de fécondité et de mortalité hauts à des taux bas.

NOUS NOUS DIRIGEONS vers une diminution de la population. Un groupe de travail interdépartemental, «Les scénarios démographiques», présidé par Werner Haug, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique, vient de publier ses projections. Selon le scénario établi, baptisé «tendance», la population résidente en Suisse ne dépassera pas les 7,6 millions et commencera à décroître dès 2025. La population de nationalité suisse se caractérise en effet par un fort vieillissement et une natalité faible. A l'inverse, la population résidente étrangère présente un excédent de naissances: elle est plus jeune, sa natalité est plus élevée et sa mortalité plus faible.

Première hypothèse: si le nombre d'enfants par Suisseuse passe de 1,4 à 1,2, la population résidente descendra au-dessous des 7 millions, elle vieillira et notre démographie dépendra de la population étrangère.

Seconde hypothèse: si le nombre d'enfants passe de 1,4 à 1,8, la population totale et la population de nationalité suisse augmenteront légèrement, le vieillissement faiblira et la Suisse

comptera presque 8 millions d'habitants.

L'immigration future sera surtout composée de mariages avec des Suisses et de regroupements familiaux (en 1994, cela représentait déjà 15 000 personnes pour un contingentement de travailleurs étrangers de 14 000). Vers 2008, le solde migratoire entre étrangers et Suisses se stabilisera et la proportion d'étrangers ne dépassera pas 22%. Avec l'Union européenne et la libre circulation des personnes, l'immigration augmentera légèrement, mais temporairement. Elle diminuera par suite de naturalisations et d'émigrations. Les immigrés viendront donc de pays extérieurs à l'EEE.

Deuxième cercle insuffisant

Pour restreindre la population étrangère à 18%, comme le voudrait l'initiative populaire «pour une réglementation de l'immigration», il faudrait interdire dès maintenant toute immigration de main-d'œuvre et freiner le regroupement familial. Vieillissement démographique, accentué par une aug-

mentation de l'espérance de vie, et chute de la population active seraient inévitables, avec des conséquences économiques et sociales catastrophiques.

Si la situation conjoncturelle devenait plus favorable, nous devrions recourir à un recrutement supérieur de main-d'œuvre étrangère. Dans ce cas, avec un quart de population étrangère, dont une grande proportion de descendants de migrants, la question de l'intégration par naturalisation deviendrait primordiale.

Selon le scénario «tendance», la part de la population active diminuera (voir graphique): le mode de redistribution du produit national sera un enjeu considérable.

Partant de ces constats, l'étude propose donc deux variantes opposées. L'une, «dynamique positive»: grâce à l'immigration et à une natalité en augmentation, la population atteint 8,4 millions en 2050.

L'autre, «dynamique négative»: l'addition de facteurs réduisant la démographie – baisse de la natalité, accélération du vieillissement démographique, diminution de l'immigration – amène à une «implosion démographique». La population tombe à 5,9 millions.

Le vieillissement reste dans tous les cas de figure inéluctable; ni une hausse de la natalité, ni des compensations par l'immigration ne retourneront entièrement cette tendance. Selon cette étude, celle-ci influera sérieusement sur des domaines comme le système éducatif, le marché du travail, la sécurité sociale. D'autre part, la Suisse doit accepter qu'elle soit devenue un pays d'immigration; et que cette immigration proviendra de pays extérieurs à l'EEE. Le marché intérieur ne sera pas stimulé par la démographie, il faudra donc se tourner vers les marchés étrangers, dynamiques, et par conséquent favoriser les emplois compétitifs, à niveau de qualifications élevé.

Une politique inapplicable

Nous ajouterons que, si ces projections se révèlent justifiées, cette évolution peut être une chance pour ce pays. Ce que l'éthique peine à imposer: ouverture à l'autre, intégration des étrangers, redistribution du travail, changement du pacte social, pourrait par la nécessité démographique et les difficultés économiques, trouver son chemin hors des sentiers nationalistes et des saluts individualistes. Relevons encore, avec plaisir, que ces analyses vont à l'encontre de la politique des trois cercles: l'immigration future devra se recruter dans le troisième: considéré comme le plus «barbare». *cf La Vie économique*, 12/96, Werner Haug, «Scénarios de l'évolution démographique de la Suisse».

Indicateurs démographiques selon le scénario «tendance»

